



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

police municipale

Question écrite n° 70757

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les vives préoccupations des 20 000 policiers municipaux qui ont entamé un mouvement national de protestation afin de dénoncer leur manque de moyens et leur absence de reconnaissance statutaire. Les policiers municipaux, dont le rôle est essentiel en matière de lutte contre l'insécurité, sont, de plus en plus souvent, la cible des délinquants. Ceux-ci sont, en effet, conscients de la limite de leurs moyens et n'hésitent plus à les agresser. Le 21 novembre 2001, un agent de police municipal a ainsi été gravement blessé par un délinquant qui l'a écrasé avec un deux-roues. Faute de véritables moyens juridiques et matériels, les policiers municipaux ne peuvent donc plus faire face à la dégradation de leurs conditions de travail et à l'insécurité grandissante qui entoure leurs missions. Ils constituent pourtant la troisième force de sécurité de notre pays et exercent des missions similaires à celles de la police nationale et de la gendarmerie : îlotage, police de la route, surveillance générale, etc. Il lui demande donc de mettre en place rapidement une procédure de concertation avec les représentants des policiers municipaux et d'accorder à ces professionnels les mêmes avantages sociaux, en matière de traitement et de retraite, que ceux dont dispose la police nationale.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70757

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7209